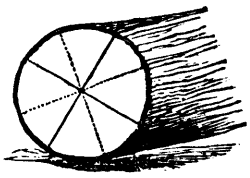

Fig. 1.

de craie rouge ou noire marquez deux lignes à angle droit telles qu'indiquées par les lignes noires. Tirez ensuite deux autres lignes qui sépareront les premières telles qu'indiquées par les points. Ceci divise le billot en huit morceaux : après cela on devrait encore le subdiviser selon sa grosseur, s'il a deux pieds de diamètre ou un peu plus on pourrait le diviser de manière à faire 56 perches comme l'indique la figure 2, variant selon l'usage que l'on veut faire des perches ; si c'était une clôture en zig-zag les perches seraient à peu prèségale s sur les deux faces, tandis que pour les clôtures à piquets elles devraient être larges et plates. On peut facilement obtenir ces diverses formes, en augmentant ou en diminuant le nombre de croisières dans les lignes principales. La fig. 3 représente un billot d'à-peu-près 18 pouces de diamètre, divisé de manière à former 24 perches. La fig. 4 représente un billot un peu plus gros, plus égal et avec moins de nœuds, marqué de manière à donner 8 perches carrées et 24 perches plates. Ces diverses manières de préparer son ouvrage, indiqueront suffisamment comment le faire et permettront à tout homme intelligent de varier ses divisions selon la grosseur du bois et l'usage qu'il veut en faire. Quand ceci sera fait le bucheron procèdera activement avec son ouvrage, sans hisitation, et sans perdre de temps à *jongler* quant au meilleur endroit on devrait porter son coup de hache ou son coin.

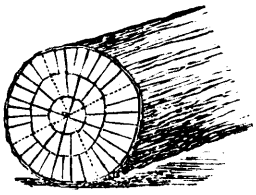

Fi. 2.

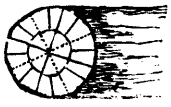

Fi. 3.

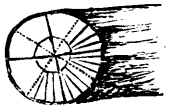

Fi. 4.

Tous ceux qui ont fendu du bois savent que pour poursuivre leur fente droite et l'empêcher de varier à droite où à gauche, elle devrait toujours partager le morceau en deux parties égales. De là la règle générale qui exige de réduire toujours la grosseur des sections, non pas, comme quelques uns le supposeraient, en prenant une perche dans le côté mais en frappant exactement au centre. Il faut donc diviser le billot d'abord en deux, puis en quatre. Un de ces morceaux est indiqué par la figure 5, le morceaux sera encore divisé en deux parties fig 6, et celles-ci le seront encore par le milieu telle qu'à la fig. 7.

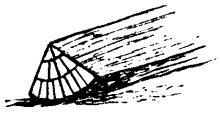

Fi. 5.

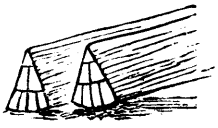

F 6.

Fi. 7.

Importance de la dessication du bois.

Il résulte souvent une grande perte par suite de la pourriture rapide du bois. Pour que les perches durent bien, il faut qu'elles sèchent aussi rapidement que possible après qu'elles seront coupées. On trouvera que du tremble durera deux fois plus longtemps s'il est coupé et fendu immédiatement l'été que s'il est coupé l'hiver. Les perches sècheront rapidement et durciront comme la corne, tandis que celles coupées l'hiver sont à moitié pourries avant qu'elles ne soient sèches. Cependant, du bois coupé l'été et laissé en billot pourrait pourrir plus vite que laissé sous les mêmes conditions pendant l'hiver. Quelques soit la saison dans laquelle le bois sera coupé, il est important qu'il soit fendu de suite et que les perches soient bien exposées à l'air et au vent pour quelles sèchent promptement.

Couper toutes les perches de longueur.

L'homme soigneux connait l'inconvénient de l'usage des perches de différentes longueurs. Tantôt la perche est trop courte, tantôt elle est trop longue, partout il y a perte de matériaux parcequ'il faut faire servir les perches plus courtes et par conséquent raccourcir les pagées, ce qui demande plus de piquets et plus de perches. Il est donc important d'avoir une mesure, une forme pour couper les perches, et si l'on s'habituait à scier les billots de longueur, non seulement l'ouvrage serait mieux fait, mais il y aurait encore économie sur le bois. Comme le sujet en vaut la peine, vous me permettrez je l'espère, de dire encore quelque chose plus tard sur les diverses manières de clôturer.

VARENNES.

Apparence des grains.

Les grains ont la plus belle apparence dans tout le district de Rimouski. Les pois sont magnifiques, on se plaint beaucoup des vers qui détruisent les légumes dans les jardins.

L'Union des Cantons de l'Est dit qu'un monsieur qui arrive d'une excusion à travers les comtés Méganti, Arthabaska, Richemond, Drummond et Wolfe rapporte que partout la récolte a la plus belle apparence. Les dernières pluies ont donné une nouvelle vigueur à la végétation des grains qui promet beaucoup.

Grains verts comme engrais.

Je ne crains pas de conseiller à tous ceux pour qui il est très-difficile de se procurer les engrais ordinaires, de semer du grain destiné à être enfoui dans la terre, avant sa maturité, par un profond labour. Par exemple, semer de l'avoine, à raison de 2 minots par arpent, et la labourer lorsqu'elle a atteint une hauteur de 4 pieds, à dix pouces de profondeur.

On ne devra pas s'étonner de ce conseil dont l'exécution peut paraître extraordinaire et dispendieuse, car le résultat dédommagera bien, en supposant qu'il serait très-difficile de se procurer du fumier, et en supposant aussi qu'on pût chauler le terrain avant de labourer. On peut affirmer qu'une pièce de terre engraissée et améliorée de cette manière, peut rendre autant qu'une autre pièce, de même dimension, fortement fumée à l'ordinaire.

AGRICOLA.

Nous reproduirons bientôt un travail qui jettera du doute sur cet avancé. Comme nous sommes de l'avis de notre collaborateur *Agricola* nous ne le ferons que pour faire jaillir la vérité au moyen de la discussion.

Fumer les prairies à la surface.

Aucun emploie des engrais n'est aussi profitable que celui de le répandre à la surface des prairies. En voici un exemple, entre plusieurs. Un cultivateur expérimenté, ayant engraissé de cette manière une petite prairie de trois arpents, y laissa paître ses animaux jusqu'à la fin de Mai ; et au bout de cinq semaines, il récolta, sur cette prairie, deux tonnes d'excellent foin par arpent.

AGRICOLA.

Cette pratique est fort recommandée par les meilleurs cultivateurs américains. On recommande d'étendre les fumiers sur le gazon au moment des pluies d'automne.

Pommiers.

A nos correspondants.

M. Labonté ou tout autre connaisseur pourrait-il nous dire où trouver des sauvageons et des pommiers greffés, et à quel prix ?

Choix des sexes dans les vaches.

Le cultivateur peut faire produire à ses vaches des mâles ou des femelles à volonté.